

## CONSIGNES D'EVACUATION Site Espace Philippe Seguin A APPLIQUER PAR TOUS

### L'ALARME INCENDIE :

- **INFORME D'UN DANGER** qui peut être invisible de l'endroit où vous êtes
- **ORDRE** d'évacuation immédiate et obligatoire

**CHAQUE ENSEIGNANT EST RESPONSABLE DE SES ELEVES**

### A L'AUDITION DE L'ALARME INCENDIE

	<p><b>Cesser le travail</b> Fermer les fenêtres pour éviter les appels d'air Ne prendre que les affaires personnelles à portée de main</p>
	<p><b>Evacuer les lieux</b> rapidement et dans le calme Fermer les portes sans verrouiller les serrures Sortir par les issues <b>dégagées des fumées</b></p>
	<p><b>Interdiction d'utiliser le(s) ascenseur(s)</b> même pour les personnes à mobilité réduite</p>
	<p><b>Ne jamais laisser seule une personne à mobilité réduite</b> Au rez-de-chaussée : assurer son évacuation A l'étage : l'installer dans un local confiné donnant sur l'extérieur et attendre les secours</p>
	<p><b>Ne jamais revenir en arrière</b> Informez immédiatement les sapeurs-pompiers si une personne est restée dans les locaux</p>
	<p><b>Rejoindre le point de rassemblement situé et matérialisé coté jardin.</b> laisser l'accès libre aux secours Procéder à l'appel pour contrôler la présence de tous (envisager les éventuels visiteurs)</p>

**La réintégration dans les locaux, ne se fait que sur autorisation du Directeur ou de son représentant après avis des pompiers**

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

25, rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 01 00 - Fax : 04 42 17 00 98 – ressources.humaines@sciencespo-aix.fr

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE